

(1)

( N° 47 )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1902.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1903 (1).

### I. — AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. CROMBEZ.

ART. 7, littéra b (du tableau).

ART. 7, littera b (der tabel).

Supprimer les mots : *droit de licence*.

Het woord *vergunningrecht* vervalt.

H. CROMBEZ.

### II. — AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. VERHEYEN.

ART. 16 (du tableau).

ARTIKEL 16 (der tabel).

Les soussignés proposent la suppression  
de l'article 16 ainsi conçu : « *Péages sur  
Rivières et Canaux* » . . . fr. 1,623,000

De ondergeteekenden stellen voor, het  
navolgend artikel 16 te doen wegvallen :  
« *Rivier- en Vaartrechten* ». fr. 1,623,000

J. VERHEYEN.

G. TONNELIER.

---

(1) Budget, n° 4, I.  
Rapport, n° 13.